

## Cécité: un traitement moins cher tout aussi efficace

Compte Test - 2012-05-09 19:39:00 - Vu sur pharmacie.ma

Une étude anglaise vient de confirmer que le Lucentis et l'Avastin offrent les mêmes bénéfices pour traiter la dégénérescence maculaire liée à l'âge. Cette affaire est emblématique d'un combat à mener pour réduire les dépenses de santé, sans diminuer la qualité des soins. Le premier médicament, le Lucentis, injecté tous les mois dans l'œil au prix d'environ 1100 € la dose, est autorisé par l'Agence du médicament. Le second l'Avastin, copie quasiment conforme du premier et utilisé de la même manière, coûte environ 30 € par injection, mais n'a pas encore reçu d'autorisation. Aujourd'hui, du fait de l'augmentation de l'espérance de vie et du nombre de personnes concernées, le Lucentis représente le septième poste en termes de coût pour l'Assurance-maladie en France. Sous la pression économique, les autorités sanitaires britanniques ont lancé, il y a quatre ans, un essai comparant le Lucentis à l'Avastin, chez 610 patients souffrant de DMLA. Les résultats, présentés dimanche 6 mai lors d'un congrès en Floride, confirment la similitude totale des deux molécules tant en ce qui concerne l'efficacité que les effets secondaires. L'Avastin, un médicament utilisé dans le traitement du cancer notamment celui du côlon, s'est montré efficace dans le traitement de la DMLA quand un ophtalmologiste américain atteint de cette maladie et traité pour un cancer du côlon a remarqué une amélioration très nette de sa vision après avoir reçu plusieurs perfusions d'Avastin.

Des dizaines d'études pilotes ont confirmé par la suite l'intérêt du produit dans la DMLA. Seulement, le seul médicament autorisé officiellement en France, en Europe, et aux États-Unis est le Lucentis.

Aujourd'hui, les preuves s'accumulent pour dire que les deux molécules sont identiques, tant dans leurs bénéfices que dans leurs risques. Et c'est aux autorités sanitaires de prendre la décision d'autoriser l'Avastin afin que tous les patients ayant besoin de ce médicament puissent être soignés, sans pour autant faire exploser les dépenses de santé. Pharmacies.ma - 9 mai 2012 ( Source: sante.lefigaro.fr)